

LES DORIS

Un peu d'histoire

Dans notre répertoire, une partie traite de la pêche et notamment de la pêche à la morue.

D'après certains écrits, on trouve des traces de cette activité vers les années 1500. En effet en 1508 un navire de Bréhat du nom « La Bonne Aventure » est armé pour la pêche à Terre Neuve.

En 1627, pas moins de 18 à 20 navires se rendent sur les bancs de Terre Neuve.

Au début la pêche est pratiquée à partir du bord, les marins alignés le long du bastingage, au vent, utilisent une ligne tenue à la main. En 1789, le capitaine Dieppois SABOT à l'idée de remplacer ces lignes à main par des lignes de fond, cette méthode réputée dangereuses pour les matelots va s'imposer définitivement vers les années 1830-1840. L'utilisation des lignes à main sera maintenue sur certains lieux de pêche.

Pour poser ces lignes de fond, les pêcheurs utilisaient des chaloupes armées par 6 à 8 hommes. Ces embarcations étaient encombrantes, lourdes, difficiles à manier et terriblement meurtrières, en effet en cas naufrage, c'était près de la moitié de l'équipage qui disparaissait.

En 1876, des capitaines Dieppois ramènent de Terre Neuve des embarcations utilisées sur les goélettes américaines. Ces embarcations appelées DORIS sont à fond plat, elles sont légères, empilables, faciles à mettre à l'eau et à manoeuvrer. En 1877, quelques armateurs décident d'équiper leurs navires de ce type d'embarcation. 4 ans plus tard, l'ensemble de la flotte morutière en est équipée.

Le doris

Le doris mesure environ 6m de long pour une largeur de 1,65 à 1,75. Ces dimensions varient un peu en fonction des chantiers de construction. Elle possède 3 bancs, 2 à l'avant dits 1^{er} et 2^e banc puis le grand banc du milieu pour nager (ramer). Ces bancs sont amovibles, ils sont retirés pour pouvoir empiler les doris sur le pont en période de navigation.

Un exemple, au chantier Lemarchand, les doris mesurent 5,95m de long pour une largeur de 1,78m, une sole incurvée de 87cm de largeur au milieu et un creux de 55cm.

Son poids fini : 170kg.

Son prix en 1900 : 100fr.

Le doris est armé par deux marins, le patron et son matelot appelé « avant de doris ». Le gréement n'est pas fourni par l'armateur mais par le patron, celui-ci le fabrique en fonction de ces goûts.

Le doris est propulsé par des rames mais peut être équipé d'un mât pouvant porter trois types de voile.

- Le premier appelé « sur le bord » compromis entre une voile latine et une voile au tiers avec une vergue sur rocambeau, le plus apte à serrer le vent.

- Le second « à livarde » on ajoute un foc amuré sur le bout dehors celui-ci étant constitué par l'aviron de rechange.

- Le troisième « à tape cul » avec en réalité une grande voile à corne et qui est plus adapté pour une allure de vent arrière.

L'armement complet du doris sur les bancs de pêche comprend :

5 avirons dont un de rechange

12 à 15 tolets (sorte de dame de nage)

1 mât et une voile

1 compas

1 corne de brume fabriquée à partir d'un coquillage

2 écopés

Les orins, ancres et bouées

2 manes à lignes

1 blutet (pour remonter les lignes crochées ou les casiers à bulots)

2 crocs pour attraper le poisson

2 fourchettes pour enlever les hameçons

1 chatte (ensemble de petits grappins pour attraper les lignes)

2 caisses à eau et 2 caisses à biscuits

Les doris sont révisés et réparés (si la réparation en vaut la peine) après chaque campagne. Leur durée de vie ne dépasse pas deux campagnes.

Pour conclure quelques photos

